

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 BUDGET VILLE

NOTE DE SYNTHÈSE

Ce document a été réalisé afin de servir de base aux échanges du Conseil municipal. Il est constitué d'une rapide description du contexte conjoncturel dans lequel s'inscrira le budget 2017, de quelques éléments de gestion et de prospective, des orientations budgétaires de la Ville ainsi que le descriptif de la structure de la dette et la prévision de son évolution.

1. Quelques éléments de conjoncture

Le budget d'une collectivité territoriale doit tenir compte de deux éléments extérieurs qui l'impactent directement : la situation économique et la loi de Finances de l'année considérée.

1.1. Malgré une conjoncture favorable (pétrole, taux, change), l'économie française reste freinée par ses handicaps structurels, en particulier sa compétitivité

La croissance de l'économie mondiale restera en 2017 au voisinage de 3%, accompagnée d'un déplacement de la dynamique d'activité des économies développées vers les économies émergentes et de la zone euro vers les Etats-Unis.

Selon le consensus des économistes la croissance française sera un peu plus faible en 2017 qu'en 2016. Elle serait de 1,2% après 1,5% en 2016

Le taux de croissance de la France par habitant semble passer structurellement sous la moyenne européenne. Depuis 2006, l'écart de PIB par habitant entre la France et l'Allemagne s'est creusé de dix points. Il existe 3 freins majeurs au redémarrage de l'économie française : Une compétitivité qui reste à reconquérir, un "choc fiscal" de grande ampleur peu efficace sur le déficit, un système fiscal défavorable à l'investissement.

Le taux de croissance de 1,5% anticipé dans le Projet de Loi de Finances est jugé trop optimiste tant par le FMI que par le Haut Conseil des Finances publiques.

Après un début d'année en négatif, L'inflation est redevenue positive en 2016 mais demeure très faible à 0,2%. En 2017 elle devrait continuer sa hausse, reflétant celle du prix du pétrole, pour s'établir autour de 1,2%, toujours en-deçà de l'objectif de 2% de la BCE. Cette remontée de l'inflation pourrait affecter la consommation des ménages.

La baisse du chômage constitue un véritable enjeu, après avoir atteint un pic en août 2016 à 10,5%, le taux de chômage décroît très légèrement.

Les conditions de financement restent extrêmement favorables grâce à la conjonction de taux à court terme négatifs ainsi que de la diminution des marges bancaires. On assiste néanmoins depuis 2 mois à une remontée des taux longs, liée aux incertitudes

politiques : Elections de Donald Trump, Brexit, fragilité du gouvernement en Espagne, dette de la Grèce, élection présidentielle en France....

1.2. Les prévisions pour les finances publiques en 2017

Le projet de Loi de Finances (PLF) 2017 est actuellement en cours de discussion au Parlement.

L'indice ONDAM qui mesure la progression des dépenses de santé fixé à 1,8% en 2016 devrait être respecté, pour 2017, il évolue à 2,1% pour tenir compte des revalorisations tarifaires et des mesures salariales du secteur hospitalier.

L'objectif national d'évolution de la dépense publique locale (ODEDEL), inscrit pour la première fois dans la Loi de programmation des finances publiques 2014-2019 fixait à 1.6% l'augmentation maximale des dépenses de fonctionnement pour l'ensemble des collectivités locales en 2016, cet objectif devrait être respecté. Pour 2017, l'ODEDEL est fixé à 1,7% pour l'ensemble des collectivités et à 1,3% pour les communes.

Les déficits publics :

Le gouvernement maintient ses prévisions de réduction de déficit : 3,3% en 2016 et 2,7%, en-dessous du seuil de 3%, en 2017. Cet objectif semble difficile à atteindre si la croissance est inférieure aux prévisions très optimistes qui sous-tendent le projet de loi de Finances.

La dette publique :

Le gouvernement anticipe une très légère baisse du niveau de la dette publique, le ratio d'endettement (dette publique sur PIB) qui était de 96,2% en 2015, atteindrait 96,1% en 2016 et 96,0% en 2017, à la condition que l'objectif d'un déficit à 2,7% soit atteint.

Malgré les baisses d'impôts annoncées, le niveau des prélèvements obligatoires devrait rester stable en 2016 et 2017 à 44,5% du PIB. Il est en légère baisse par rapport aux pics de 2013/2014 de 44,8%, mais sensiblement plus élevé que les objectifs du programme de stabilité : 44,2% en 2016 et 44% en 2017.

1.3. Les conséquences sur les budgets des collectivités locales

Poursuite de la baisse de la DGF

La réforme de la DGF initialement prévue en 2016 et déjà repoussée en 2017 est à nouveau reportée. L'opposition des communes devant l'ampleur de la baisse des dotations depuis 2014 a conduit le gouvernement à limiter la hausse de la contribution au redressement des finances publiques du bloc communal à 1Md€ pour l'année 2017. Le renforcement de la péréquation est compensé par un écrêtement de 4% de la DGF des communes dont le potentiel financier est supérieur à 75% du potentiel financier moyen. **Pour Chatou, le cumul de ces deux mesures entraîne une baisse de 470 k€ pour l'année 2017.**

Financement de la péréquation

Outre l'écrêtement de la DGF destiné à financer l'augmentation des deux dotations de péréquation, Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et Dotation de Solidarité Rurale (DSR), le PLF prévoit également de maintenir le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) à hauteur de 1 milliard d'euros. La CA SGBS a décidé d'appliquer le régime de droit commun pour la répartition entre intercommunalité et communes, contrairement à 2016 où il était instauré un régime dérogatoire **soit une dépense supplémentaire de 174k€ pour la Ville.**

Les autres mesures intéressant les collectivités locales concernent le maintien du fonds de soutien pour l'investissement dont le montant est porté à 1,2Md€. Aucun des projets proposés par la Ville en 2016 n'avait été retenu alors même qu'ils satisfaisaient aux critères d'attribution.

2. Eléments de gestion et prospective 2017-2020

La prospective pour les 4 années à venir s'appuie sur la volonté de maintenir des marges financières à la Ville malgré les baisses de financement de l'Etat tout en assurant un service public de qualité. Cela implique :

- Ne pas augmenter la pression fiscale tout en maintenant un autofinancement au niveau actuel de 2,1M€. Pour y parvenir il faut à la fois intervenir sur les dépenses : maîtrise de la masse salariale et des dépenses de gestion courante et sur les recettes par un rééquilibrage des parts contribuables et utilisateurs.
- Continuer une politique d'investissement modérée permettant d'entretenir le patrimoine communal tout en poursuivant la politique de désendettement

2.1. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

- ✓ Stabilisation voire diminution de la masse salariale

Les charges de personnel constituent le premier poste de dépenses. Dans un contexte budgétaire contraint lié à la baisse des dotations de l'Etat, la maîtrise de leur évolution constitue donc un enjeu majeur qui doit préserver la qualité du service rendu aux catoviens et les conditions de travail des agents.

Quelques éléments de gestion de la masse salariale

Structure des effectifs 31/12/2012 au 31/12/2016					
Effectif	2012	2013	2014	2015	2016*
Titulaires-Stagiaires	451	447	455	441	417
Non titulaires	62	63	72	81	101
Effectif permanent	513	510	527	522	518
Effectif non permanent	97	107	97	90	83
Effectif total	610	617	624	612	601

*estimé

Répartition par catégorie : 64 agents de catégorie A, 96 agents de catégorie B et 441 agents de catégorie C.

Répartition par filière : 88 agents filière administrative, 197 agents filière technique, 123 agents filière animation, 91 agents filière sociale, 59 agents filière culturelle, 9 agents filière sportive, 13 agents filière police et 21 agents autres filières.

Evolution des charges de personnel entre 2012 et 2016 (Compte administratif)		
Année	Charges de personnel	Variation en %
2012	20 160 171	-
2013	20 869 964	3,53%
2014	21 710 944	4,03%
2015	21 848 341	0,63%
2016*	21 658 000	-0,87%

*estimé

Les avantages en nature : En 2016, 19 agents bénéficient de logements de fonction. Ces attributions concernent les agents exerçant des fonctions de gardiennage ou soumis à des périodes d'astreinte. Une réforme de ces mesures est actuellement en cours suite à l'application du décret 2112-752 du 9 mai 2012 portant réforme des conditions d'octroi des logements de fonction.

Le temps de travail : Le protocole général d'accord pour l'aménagement et la réduction du temps de travail des agents de la commune de Chatou fixe la durée annuelle du travail à 1607 heures par an. Le décompte s'établit comme suit : 365 jours moins 104 jours de repos hebdomadaires moins 8 jours fériés moins 27 jours de congé annuels moins 18 jours d'A.R.T.T. moins 0,5 jour pour l'arbre de Noël soit au total 207,5 jours travaillés.

Le temps de travail hebdomadaire est de 38 heures 45 sur 5 jours et la durée quotidienne est de 7 h 45 avec une pause méridienne d'une heure.

Jours de fractionnement (appelés aussi jours hors saison) :

Les agents qui prendront entre 1 et 3 jours de congés annuels (consécutifs ou non) entre le 1er janvier et le 30 avril ou entre le 15 octobre et le 31 décembre bénéficieront d'un jour de fractionnement par an.

Les agents qui prendront entre 4 et 5 jours de congés annuels (consécutifs ou non) entre le 1er janvier et le 30 avril ou entre le 15 octobre et le 31 décembre bénéficieront de 2 jours de fractionnement par an.

Jours d'ancienneté :

Les agents qui ont 5 ans de présence à la ville de CHATOU bénéficient d'un jour ouvré d'ancienneté

Les agents qui ont 10 ans de présence à la ville de CHATOU bénéficient de 2 jours ouvrés d'ancienneté

Les agents qui ont 15 ans de présence à la ville de CHATOU bénéficient de 3 jours ouvrés d'ancienneté

Les agents qui ont 20 ans de présence dans l'administration bénéficient de 5 jours ouvrés d'ancienneté.

Ces jours ne sont pas cumulables avec les jours d'ancienneté générés à CHATOU.

Le pilotage de la masse salariale produit des effets qui sont à poursuivre mais les résultats sont déjà très positifs.

Depuis 2015, la maîtrise des charges de personnel est assurée malgré des charges structurelles imposées à la collectivité :

- Evolution du Glissement Vieillesse Technicité
 - Revalorisation indiciaire des catégories B et C
 - Impact en année pleine de la réforme des rythmes scolaires
 - Augmentation de la valeur du point d'indice
- Pour parvenir à cette maîtrise divers leviers ont été mis en œuvre :
- Suppression de 8 postes en 2015 et de 10 postes en 2016
 - Reclassement de 10 agents déclarés inaptes à leurs fonctions en 2015 et de 11 agents en 2016
 - Diminution des heures supplémentaires

L'objectif pour 2017 sera de présenter un budget du personnel contenu malgré l'augmentation de la valeur du point et la mise en œuvre des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (420 000€). Pour y parvenir :

- Suppression de 10 postes
- 2 départs en disponibilité non remplacés
- Nouvelle diminution des heures supplémentaires liée à la réorganisation du planning de la police municipale

Heures supplémentaires hors élections				
Réalisé 2014	Réalisé 2015	BP 2016	Réalisé 2016*	BP 2017
213 972 €	150 730 €	148 385 €	125 000 €	112 105 €
10 922 h	8 861 h	8 132 h	7 117 h	6 732 h

*estimé

✓ **Maîtrise des charges de gestion courante**

Le travail d'optimisation et de rationalisation de la politique d'achat doit permettre tout à la fois de stabiliser les dépenses tout en répondant aux nouvelles réglementations comme les produits bio en restauration scolaire ou le « zéro produit phytosanitaire » pour l'entretien des espaces verts.

2.2. Les recettes de fonctionnement

La ville s'est engagée dans une réforme de sa politique tarifaire pour mieux répartir la part payée par l'utilisateur et celle prise en charge par la Ville et donc par le contribuable. Cette répartition varie de façon importante d'un équipement à l'autre en fonction de critères variables.

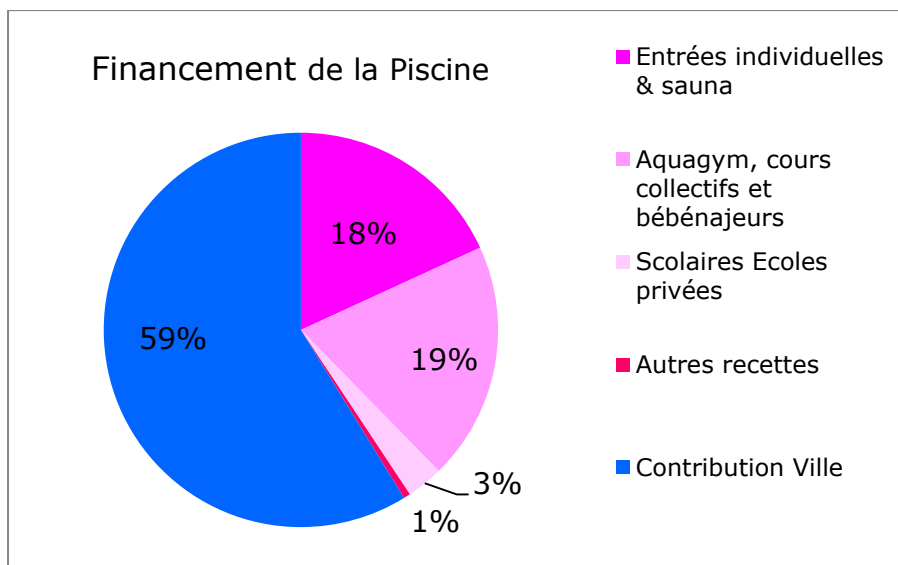
Focus sur 5 services de la ville

Piscine municipale

DEPENSES (CA 2015)	
Coût de fonctionnement	971k€
dont dépenses de personnel	702k€
Coût d'investissement	196k€
Charge annuelle	1 167k€

RECETTES (CA 2015)	
Entrées individuelles	211k€
Cours collectifs	229k€
Scolaires Ecoles privées	35k€
Autres recettes	6k€
Total recettes	481k€

Contribution Ville : 686k€



Bilan 2015

1966 heures réservées au public
 665 heures réservées aux scolaires
 482 heures réservées aux associations
 35 heures réservées aux pompiers

135 600 entrées public
 960 personnes en cours collectifs
 42 100 entrées scolaires
 2 associations, 1 société, les pompiers

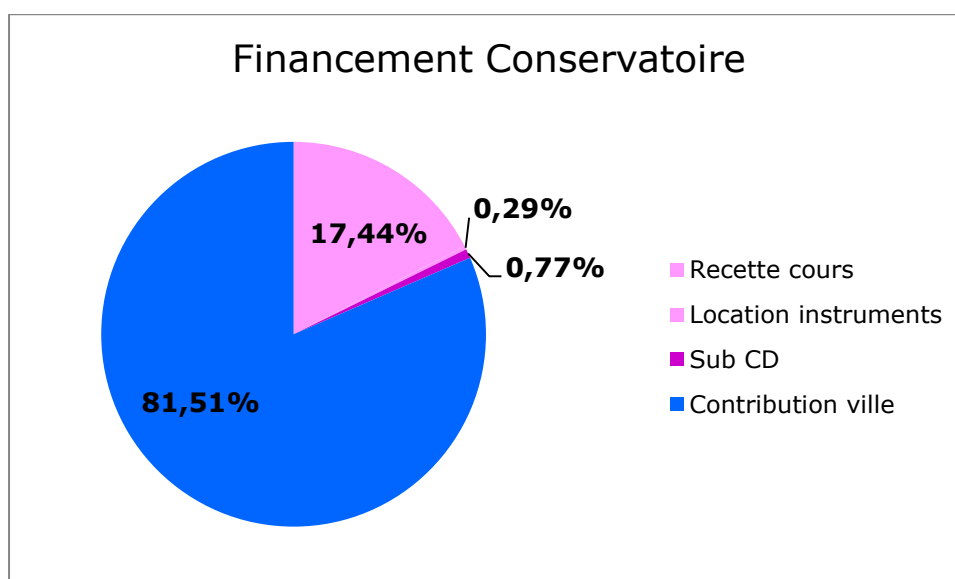
Conservatoire

DEPENSES (CA 2015)	
Coût de fonctionnement	1 441k€
dont dépenses de personnel	1 220k€
Coût d'investissement	250k€
Charge annuelle	1 691k€

RECETTES (CA 2015)	
Cours musique/danse/théâtre	357k€
Location instruments	6k€
Subvention Département*	16k€
Total recettes	379k€

*arrêt de la subvention en 2016

Contribution Ville : 1 312k€



Bilan 2015

948 élèves : 682 élèves en musique, 244 élèves en danse, 157 élèves en théâtre
12% de non catoviens
4 classes CHAM
145 manifestations, 2780 participants, 14 965 spectateurs

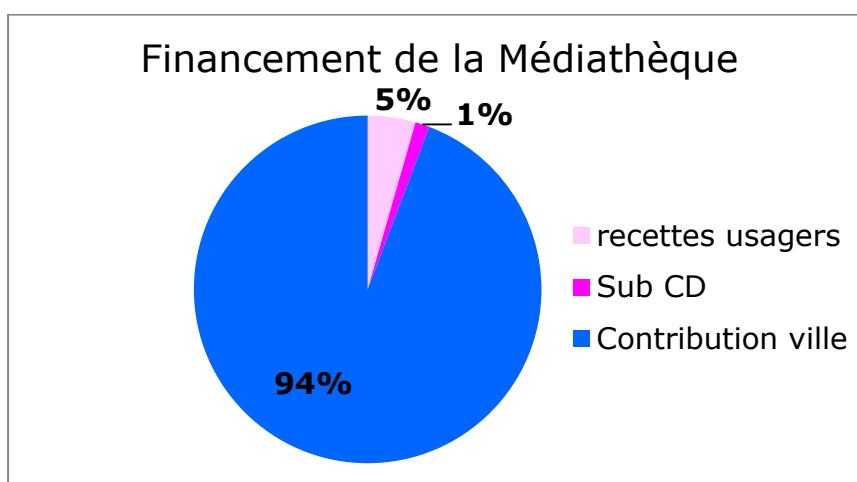
Médiathèque

DEPENSES (CA 2015)	
Coût de fonctionnement	860k€
dont dépenses de personnel	599k€
Coût d'investissement	168k€
Charge annuelle	1 028k€

RECETTES (CA 2015)	
Abonnements lecteurs	46k€
Subvention Département*	14k€
Total recettes	60k€

*arrêt de la subvention en 2016

Contribution Ville : 969k€



Bilan 2015

1432 abonnements payants, 1481 abonnements gratuits (moins de 25 ans, chômeurs)
96 classes primaires et maternelles accueillies
44 classes collèges accueillies
Animations crèches
Accueil des TAP et des ALSH
Port de livres dans 2 maisons de retraite
Accueil IPC et Esat « les Coulis » et association lutte contre l'illettrisme
1 animation par mois
Formations informatiques 50 personnes par an (Personnes âgées ou handicapées)

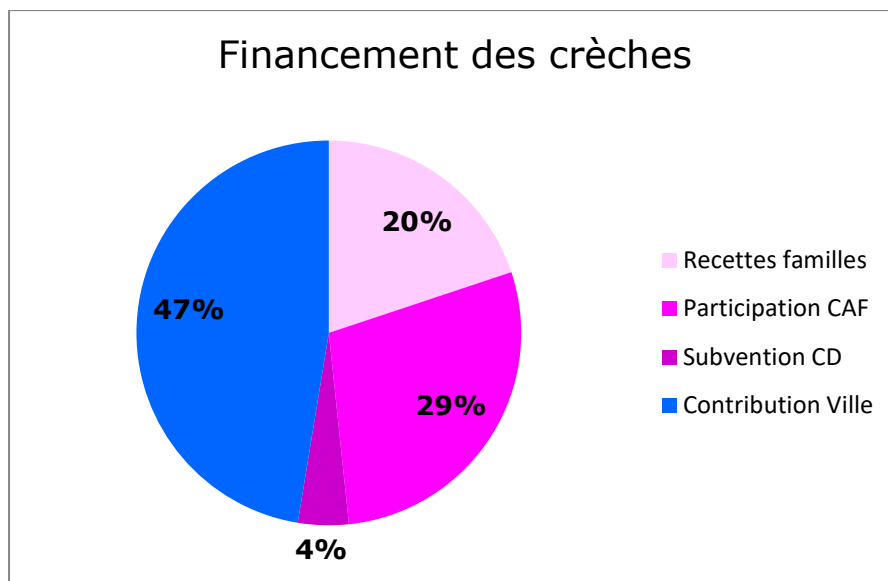
Crèches

DEPENSES (CA 2015)	
Coût de fonctionnement	6 096k€
dont dépenses de personnel	5 306k€
Coût d'investissement	300k€
Charge annuelle	6 396k€

RECETTES (CA 2015)	
Participation des familles	1 272k€
Participation CAF	1 820k€
Subvention Département*	272k€
Total recettes	3 364k€

*arrêt de la subvention en 2016

Contribution Ville : 3 033k€



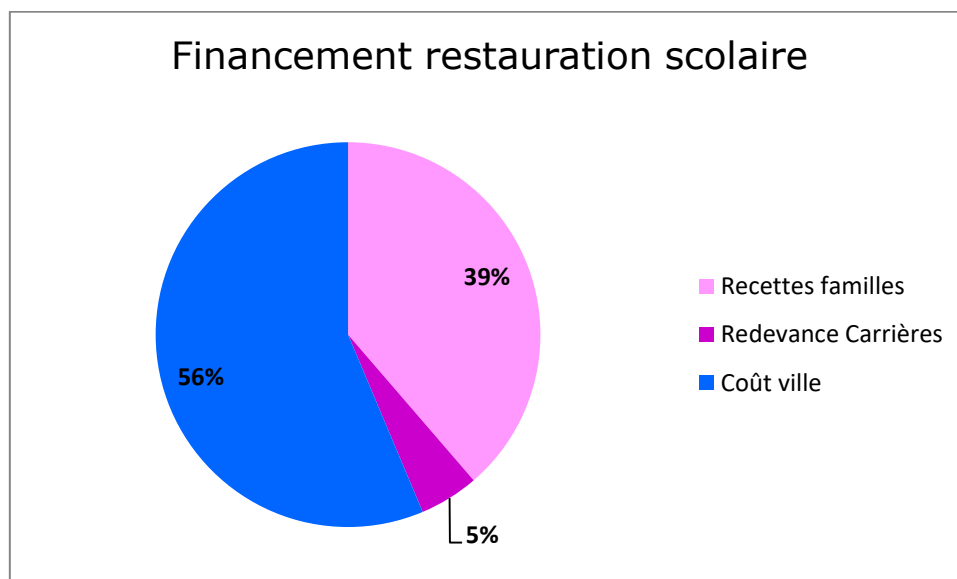
Bilan 2015
380 berceaux, 840 enfants accueillis

Restauration scolaire

DEPENSES (CA 2015)	
Coût de fonctionnement	2 426k€
dont dépenses de personnel	1 683k€
Coût d'investissement	198k€
Charge annuelle	2 624k€

RECETTES (CA 2015)	
Participation des familles	1 015k€
Redevance Carrières	131
Total recettes	1 146k€

Contribution Ville : 1 479€



Bilan 2015
470 781 repas préparés dont 311 113 repas pour la restauration scolaire

2.3. Un investissement modéré

L'investissement prévu au PPI 2014-2020 se décompose en 2 types : l'investissement courant des services qui permet l'entretien du patrimoine communal et les investissements structurants. Les projets du mandat sont le regroupement des Tennis, l'aménagement d'une seconde salle de cinéma, la rénovation du stade Finaltéri, la promenade des Landes, la rénovation de la Voirie communale et la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public. Tous ces investissements ont été étudiés pour ne pas générer de nouveaux coûts de fonctionnement induits, voire les diminuer.

Dans l'objectif de réduction des dépenses et d'optimisation du fonctionnement des services, le regroupement de l'ensemble des services de la ville dans un seul bâtiment s'avère aujourd'hui indispensable.

M. le Maire présentera en séance (en introduction du rapport d'orientations budgétaires) plus en détail ce projet et les motifs qui conduisent aujourd'hui la municipalité à l'inscrire dans les perspectives 2017 et suivantes.

Une opportunité s'est en effet présentée avec la mise en vente d'un bâtiment de 2 500 m² à l'espace Lumière par la société Colas.

Le projet de regroupement des services en un même lieu a été étudié pour être financièrement neutre, le produit des ventes des bâtiments actuels couvre l'ensemble des dépenses. Les économies attendues concernent notamment les dépenses de personnel grâce à la mutualisation de certaines fonctions mais également les investissements qui auraient été nécessaires pour la remise aux normes réglementaires des différents pavillons.





BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION			
DEPENSES		RECETTES	
Achat du bâtiment 11 rue des Beaunes (frais de notaire 25 000€ inclus)	1 900 000 €	Vente 1&3 rue Bousson, 6 rue Camille Perrier, foyer des 17 (estimation Barnes net vendeur)	3 765 000 €
Réhabilitation: travaux, études, divers	4 680 000 €	Vente Marconi, 1er et 2eme étage 16 rue Camille Perrier, Perspective emploi (estimation Barnes net vendeur)	1 486 000 €
Mobilier et déménagement	240 000 €	Vente 2 terrains Guipières (estimation Barnes net vendeur)	1 150 000 €
Divers	120 000 €	FCTVA	826 000 €
Total	6 940 000 €	Total	7 227 000 €
		Excédent	287 000 €

Calendrier prévisionnel

- 19 novembre 2016: Décision d'acquisition
- Acte de vente: 3 mois
- Fin février 2018: Validation du projet (appel d'offres pour études de maîtrise d'œuvre suivi de la réalisation des études)
- Instruction du permis et construire et délai de recours: 6 mois
- Printemps 2019: Fin des travaux
- Juillet 2019: Transfert et emménagement

3. Le projet de Budget primitif 2017

3.1 La section de fonctionnement

Prévision d'équilibre à 36,9M€, en diminution de 1.1% par rapport à 2016.

Les dépenses de fonctionnement

- ✓ **Les dépenses de personnel** (hors SIVOM) : 21,6M€. En très légère hausse de 0,2% par rapport à 2016. Les dépenses de personnel du SIVOM sont entièrement compensées par une recette équivalente.
La stabilisation recouvre une augmentation exogène de 464k€ liée à la hausse de la valeur du point de 1,2%, à la réforme statutaire, au GVT et aux élections compensée par une baisse endogène de 418k€ s'appuyant sur une optimisation des moyens.
- ✓ **Les intérêts des emprunts** : 0,49M€. Ils sont en diminution suite à la baisse des taux d'intérêts et à la politique de désendettement.
- ✓ **Le Fonds National de Péréquation Intercommunale et Communale (FPIC)** : 650k€
- ✓ **Les dépenses courantes des services** : 11,8M€. En baisse de 2%.
Les principales hausses concernent :
 - L'intégration de la saison culturelle
 - Les révisions de prix de certains contrats en cours
 - Les dépenses d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- ✓ **L'autofinancement** : 2,2M€. Il permet de rembourser le capital de la dette de 2,2M€

Les recettes de fonctionnement

✓ **La fiscalité directe locale : 16,3M€.**

L'estimation s'est faite sur une révision des valeurs cadastrales de 0,8% sans augmentation de taux. Le vote des taux aura lieu en mars 2017, après communication des bases par les services fiscaux de l'Etat ainsi que du montant de la DGF.

✓ **Les droits de mutation : 1,7M€.**

L'instabilité du contexte économique incite à la prudence et l'inscription budgétaire prend en compte à la fois le niveau de réalisation des dernières années mais également la volatilité du marché immobilier

✓ **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : 2,6M€** soit - 0,47M€

✓ **L'Attribution de Compensation (AC) : 5 482k€** soit + 115k€. L'AC regroupe l'ancienne AC et l'ancienne Dotation de Solidarité communautaire

✓ **Les recettes propres des services : 10,25M€** Stable par rapport à 2016. Les recettes supplémentaires générées par la réforme et la hausse des tarifs compensent la suppression des subventions départementales, une baisse du reversement à la SAEMES (compensé par une baisse équivalent de dépense) et la baisse de la redevance versée par Carrières pour l'utilisation de la cuisine centrale.

3.2 La section d'investissement

Le budget primitif en Investissement s'équilibre à **12,1M€.**

Les dépenses d'investissement

Conformément au nouveau PPI élaboré en 2014, les dépenses d'investissement de **2017** s'articulent en trois axes :

✓ **Le remboursement du capital de la dette à hauteur de 2,2M€**

✓ **Les projets structurants pour 8M€**

○ **Regroupement des services**

Le regroupement de l'ensemble des services de la ville dans un bâtiment unique s'inscrit dans la politique d'optimisation des coûts de fonctionnement. Le coût total du projet de 7M€ sera entièrement compensé par les recettes issues des ventes foncières.

En 2017 sont prévus les crédits pour l'achat du bâtiment ainsi que les études soit 2,1M€

○ **Cinéma**

Le centre Jacques Catinat va faire l'objet d'une double opération : la création d'une seconde salle de cinéma et la mise aux normes de l'équipement, notamment en termes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Le projet prévu initialement en 2016 est retardé suite à un appel d'offre infructueux

Le coût total de l'opération est de **1,85M€** dont **0,6M€** pour la mise en accessibilité. Il est financé par reports de crédits.

○ **Regroupement des Tennis**

Le projet lancé en 2013, consiste à réorganiser l'ensemble de l'offre de tennis de la Ville. Les terrains situés aux Landes et ceux des Champagnes seront réunis en un seul complexe et un Tennis club sera construit. Les travaux qui devaient commencer en 2016 ont pris du retard suite à des marchés infructueux. Le coût total de l'opération s'élève à **3,5M€**. Il est financé par reports des crédits.

- **La rénovation du stade Finaltéri**

Le stade Finaltéri va faire l'objet d'une rénovation importante avec une restructuration de l'espace, la construction d'un nouveau gymnase, d'un terrain de sport en accès libre et d'une maison de quartier. Cette opération s'inscrit dans le cadre plus large de l'aménagement du Pôle Landes.

En 2016, le terrain synthétique a été réalisé. Nous débuterons dès 2017, la préparation et les études de la deuxième phase de travaux qui commencera début 2018.

Enveloppe totale **5,5M€**, 4 100k€ d'inscrits en 2017. Ouverture de l'équipement prévue en septembre 2018

- **La promenade des Landes**

La phase de maîtrise du foncier avant l'étude paysager continue sur 2017. Le coût de l'opération est actuellement fixé à 1,5M€.

- **L'accessibilité**

La ville a entamé une vaste opération de mise en accessibilité de l'ensemble de son patrimoine, sur une période de 9 ans dans le cadre d'un Ad'AP (Agenda en accessibilité programmée). En 2017 sont prévus outre la mise aux normes de Catinat l'accessibilité de l'école Jean Rostand ainsi que la signalétique et la mise en place d'interphones pour divers sites.

- **Rénovation complète de voiries communales**

En prolongement du plan de rénovation des rues les plus dégradées sur les années 2012-2014, la municipalité souhaite investir tout au long du mandat pour une rénovation de la voirie communale. Le PPI prévoit donc une somme de **8,9M€** sur 2014-2020 dont 1,3M€ en 2017.

En 2017 sont prévus notamment:

- La rénovation complète de la rue Georges Clémenceau **350k€**
- Rue des Bouvets **150k€** dont une partie financée par report
- Le carrefour Albert Joly route de Maisons **90k€**
- Les trottoirs de l'avenue des Pages **35k€**
- La réfection de trottoirs avec plantation d'arbres
- Divers travaux d'entretien de la voirie et de l'éclairage public : **480k€**

- ✓ **Les achats et travaux courants d'un montant prévu de 1.95M€**

Il s'agit principalement de l'entretien du patrimoine communal :

- Le remplacement et la réparation de diverses aires de jeux
- La toiture et le campanile de l'Hôtel de Ville
- Eclairage public, remplacement par des dispositifs à faible consommation

Il s'agit aussi :

- Systèmes d'information : amélioration et sécurisation
- Les autres investissements courants dans les différents secteurs

Le financement de l'investissement

Il est assuré par :

- ✓ Un autofinancement de **2,2M€**
- ✓ Des recettes d'investissement à hauteur de **2,6M€** dont 0,6M€ de FCTVA, 200 k€ de taxes d'urbanisme, 0,3M€ de subventions et 1,5M€ de ventes immobilières,
- ✓ Une reprise par anticipation de l'excédent du CA 2016 de 0,5M€
- ✓ Le recours à l'emprunt pour un montant de **6,9 M€**.

L'encours de dette s'élèverait à 19,6M€ en fin d'année 2017.

PPI 2014 - 2020

PROJET DE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (En millions d'euros TTC)								
	CA 2014	CA 2015	CP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	TOTAL
REMBOURSEMENT DETTE (capital)	1,581	1,637	1,682	2,197	2,546	7,480	2,640	19,764
Solde des projets en cours du PPI 2009-2014:	1,149	0,222	0,118	0,000	0,000	0,000	0,000	1,489
PPI 2014 - 2020								
PPI NOUVEAUX PROJETS:	0,886	1,631	9,538	7,943	7,088	1,504	1,504	22,521
Regroupement des services				2,125	4,484			6,609
Réhabilitation voirie Marolles (09140)	0,090	0,433	0,478					1,002
Promenade des Landes	0,000	0,000	0,150	0,250	1,100			1,500
Loi Duflot	0,000	0,089	0,009					0,098
Aménagement tennis (0914M)	0,025	0,108	3,347					3,480
... dont accessibilité Tennis			0,050					
Rénovation Finaltéri		0,019	1,381	4,100				5,500
... dont Accessibilité Finaltéri				0,500				
Cinema création seconde salle		0,003	1,847					1,851
... dont Accessibilité Cinema			0,600					
Accessibilité Ecoles			0,030					
Accessibilité Gymnases			0,150					
Accessibilité Crèches								
Accessibilité				0,200	0,254	0,254	0,254	
Total Accessibilité Bâtiments		0,000	0,830	0,700	0,254	0,254	0,254	2,292
PPI Voirie (0914N)	0,771	0,978	2,145	1,268	1,250	1,250	1,250	8,912
... dont accessibilité voirie			0,542	0,357		0,577		1,863
PPI ACHATS, TRAVAUX & GROS ENTRETIEN :	3,516	2,379	4,393	1,950	2,479	2,450	2,450	19,617
Subventions surcharges foncières (TACSU)	0,300	0,500		0,000	0,600	0,600	0,600	2,600
Voie (TACVO) (regroupé dans PPI voirie)	0,506							0,506
Environnement (circulation, réseaux verts, parc & jardins)	0,450	0,310	0,971	0,200	0,200	0,200	0,200	2,531
Eclairage Public (regroupé dans PPI voirie)	0,172							0,172
CTM Voirie et Bâtiments (TACCT)	0,158	0,107	0,118	0,100	0,100	0,100	0,100	0,782
Travaux courants (TACTC)	0,043	0,009	0,070	0,120	0,120	0,120	0,120	0,603
Urbanisme (TACUR)	0,004	0,030	0,507	0,010	0,025	0,025	0,025	0,626
Bâtiments administratifs, logements, cimetières (TACA)	0,185	0,223	0,345	0,348	0,247	0,250	0,250	1,848
Education (TACED)	0,494	0,309	0,502	0,306	0,254	0,280	0,280	2,425
Jeunesse et Sports (TACJS)	0,104	0,109	0,104	0,055	0,055	0,050	0,050	0,526
Petite enfance & Social (TACPE)	0,095	0,078	0,133	0,082	0,148	0,100	0,100	0,736
Culture & Patrimoine (TACCU)	0,093	0,100	0,147	0,105	0,053	0,080	0,080	0,657
Informatique (TACIN)	0,287	0,195	0,761	0,284	0,325	0,300	0,300	2,451
Moyens des services (DRH, Commun., AGJ), Vie du citoyen, archives, PM (TACMS)	0,048	0,024	0,101	0,017	0,033	0,025	0,025	0,273
Développement durable (TACDD)	0,521	0,351	0,277	0,200	0,200	0,200	0,200	1,948
Sécurité	0,018	0,010	0,259	0,002				0,289
Développement Territorial	0,040	0,025	0,020	0,020	0,020	0,020	0,020	0,164
Finances - dépenses imprévues	0,000	0,000	0,081	0,100	0,100	0,100	0,100	0,481
TOTAL DEPENSES	7,133	5,870	15,731	12,090	12,113	11,434	6,594	63,392
RECETTES (en millions d'euros)								
Prêt par anticipation du CA		0,000	0,000	0,500				0,500
Taxes urbanisme	0,253	0,274	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	1,528
FCTVA	1,610	1,474	0,801	0,563	0,980	1,386	2,670	9,483
RECETTES DIV. (amendes de police, sub annuités, vente)	0,091	0,065	0,071	0,046	0,065	0,065	0,065	0,468
SUBVENTIONS-PARTICIPATIONS:								0,000
Vente terrain		0,000	3,316	1,500	1,000	8,901		14,717
Cedor	0,724							0,724
Subventions annuelles: SIGEIF, EDF	0,028	0,062	0,028	0,017	0,050	0,030	0,030	0,245
Subvention voirie: programme triennal	0,038	0,000						0,038
Subventions ponctuelles: liées aux gros travaux	0,194	0,207		0,125				0,526
Contrat départemental	0,225				0,479			0,704
Subvention Cinéma (CNC réserve)			0,409					0,409
Subvention régionale	0,214			0,087				0,301
Contrat régional		0,185			0,537			0,721
Subvention Vidéosurveillance				0,102				
FAU	0,153							0,153
Subvention CASGBS		0,129						0,129
Réserve parlementaire	0,010	0,023	0,028		0,010	0,010	0,010	0,091
TOTAL RECETTES	3,540	2,419	4,853	3,139	3,321	10,592	2,975	30,737
Reprise déficit d'investissement exercice antérieur	0,841							
Déséquilibre: BESOIN DE FINANCEMENT	-4,4337	-3,451	-10,878	-8,951	-8,793	-0,842	-3,619	-32,655
FINANCEMENT								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
AUTOFINANCEMENT	4,304	2,515	6,626	2,100	2,000	2,000	3,238	22,782
EMPRUNTS	0,130	0,936	4,252	6,851	6,793	0,080	0,381	19,422
TOTAL	4,434	3,451	10,878	8,951	8,793	2,080	3,619	42,205
SOLDE	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1,238	0,000	
Encours réel de dette au 31/12	17,560	16,985	15,304	19,606	23,173	15,773	13,515	

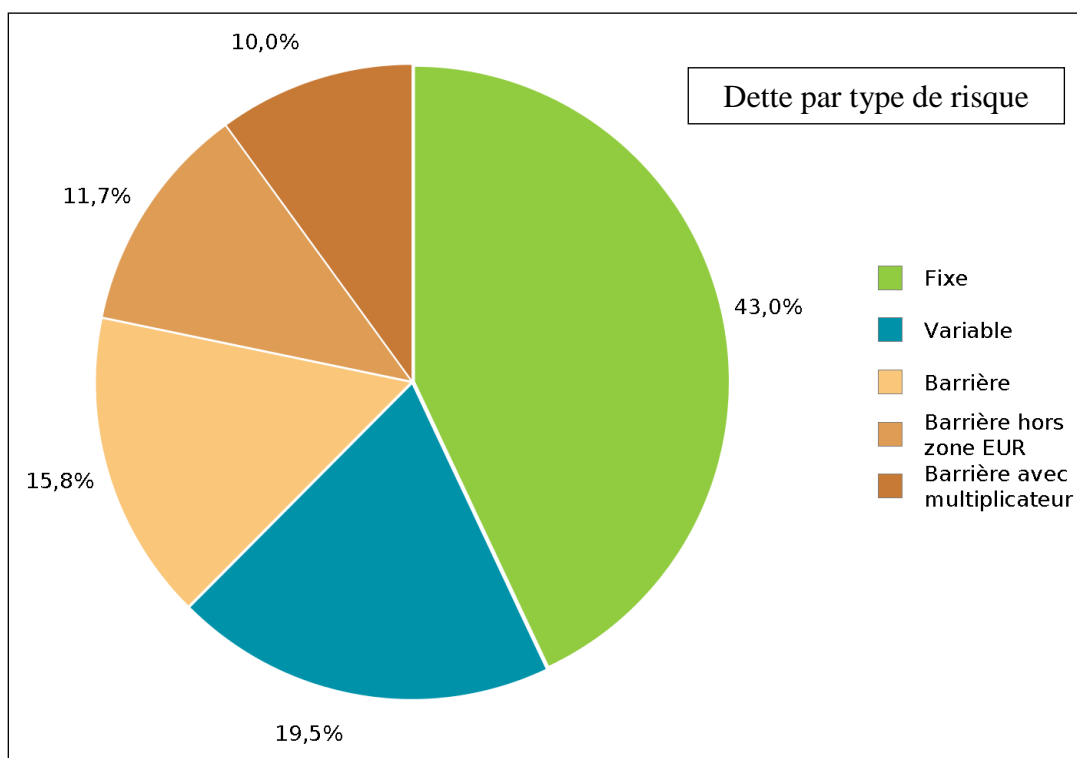
3.1. Structure et évolution de la dette

Synthèse de la dette au 30/11/2016 :

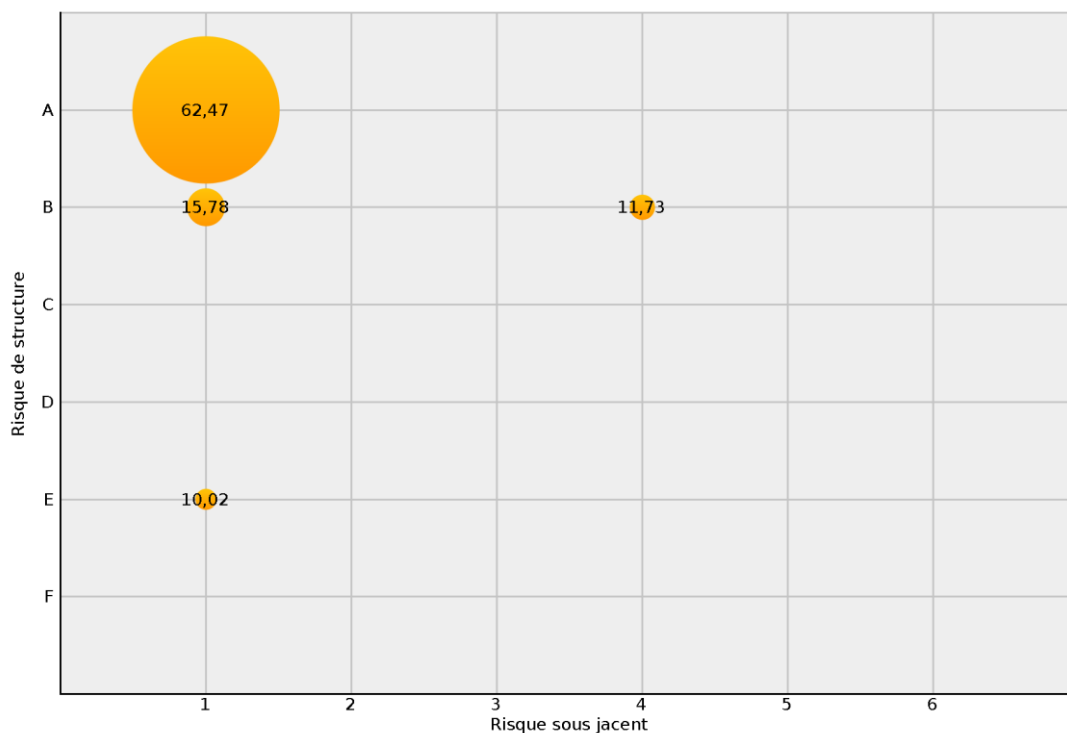
Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx, Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne
15 413 338 €	3,22%	7 ans et 2 mois	4 ans et 2 mois

Dette par type de risque :

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx, Annuel)
Fixe	6 625 982 €	42,99%	3,36%
Variable	3 002 861 €	19,48%	0,11%
Barrière	2 432 009 €	15,78%	4,70%
Barrière hors zone EUR	1 807 847 €	11,73%	4,35%
Barrière avec multiplicateur	1 544 640 €	10,02%	4,96%
Ensemble des risques	15 413 338 €	100,00%	3,22%

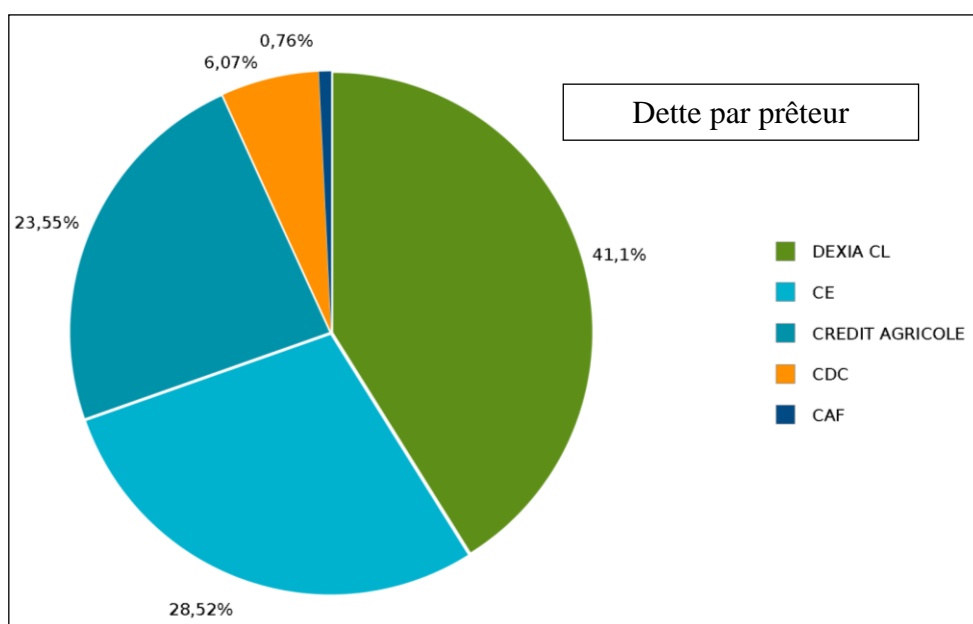


Dettes selon la chartre de bonne conduite :



Dettes par prêteur :

Prêteur	CRD	% du CRD
DEXIA CL	6 334 496 €	41,10%
CAISSE D'EPARGNE	4 396 194 €	28,52%
CREDIT AGRICOLE	3 629 648 €	23,55%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	936 000 €	6,07%
Caisse Allocations Familiales	117 000 €	0,76%



Evolution de la dette :

